

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVARD, MILON, libraires.

Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Care de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

8 heures 30 minut. soir, Omnibus.  
4 — 35 — — — Express.  
3 — 50 — — — matin, Poste.  
9 — 04 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.  
11 — 49 — — — Omnibus.  
5 — 11 — — — soir, Omnibus.  
9 — 52 — — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

8 heures 02 minut. matin, Omnibus-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 21 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50  
L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements de mandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le Message de M. Lincoln a été apprécié par la presse parisienne de différentes manières. Quelques journaux y voient, au milieu des ménagements gardés par le chef du gouvernement, la confirmation d'un état de choses arrivé à cette limite extrême où la paix s'efface devant des hostilités inévitables; d'autres, au contraire, se réjouissent la réserve officielle du président des Etats-Unis, et en concluent que la porte reste ouverte aux négociations, partant, à un avenir pacifique.

Nous ne demanderions pas mieux que de partager cette espérance. La guerre est toujours une calamité. Quelque légitime qu'en puisse être la cause, alors même que l'honneur ou des intérêts supérieurs l'imposent aux peuples, il faut la regarder comme la dernière des extrémités auxquelles on doit recourir.

Mais les nations ont-elles toujours la sagesse nécessaire pour éviter de déplorables conflits? La passion, ou même de pires mobiles ne les entraînent-ils pas trop souvent en dehors des voies de la raison et de cette modération digne et calme qui doivent sans cesse présider au règlement des grandes affaires humaines? Est-il possible de prétendre aujourd'hui que le peuple américain agisse uniquement en vertu de résolutions mûries, guidé par ce pur enthousiasme des causes justes, par ces sentiments patriotiques qui ont présidé à son indépendance et rendu le nom de Washington immortel?

Pour tout homme raisonnable, il est démontré que les passions politiques les plus ardentes inspirent les partis à New-York, et, en agitant les masses turbulentes, pèsent dans une certaine mesure, mais d'une manière sensible, sur la conduite du gouvernement.

Sans doute, M. Lincoln n'a pas parlé du Trent dans son Message, et celles de ses observations qui ont trait à ses rapports avec les puissances étrangères sont traduites en phrases assez obscures pour prêter à des interprétations différentes. En n'examinant que ce côté de la question, peut-

être serait-il permis d'espérer que des négociations pourront être entreprises avec quelque chance de réussite.

Mais n'y a-t-il point d'autres symptômes des dispositions où se trouvent en ce moment les Américains? Est-il possible de se faire illusion sur le vote du Congrès, relativement au capitaine Wilkes, et sur la nomination de cet officier au grade de commodore?

La situation où l'on a placé MM. Mason et Sidel est-elle donc de nature à faire prévoir un relâchement de la politique qui a dicté leur capture? Ces messieurs ont été mis dans les *Tombs*, prisons réservées, dit-on, aux condamnés à mort. Ou nous nous trompons fort, ou ce ne sont point là des prémisses de paix, et nous ne serons sans doute démentis par personne, si nous disons que, à notre avis, les Américains semblent au contraire, par ces rigoureuses mesures, vouloir rompre avec la possibilité d'un retour à tout accommodement.

D'un autre côté, le caractère décisif des instructions envoyées à lord Lyons ne permet pas de penser que l'Angleterre puisse revenir sur des déterminations qu'aucun gouvernement ni aucun peuple ne saurait blâmer.

En résumé, la question est évidemment posée dans des termes qui rendent à peu près inévitable une solution armée. Personne, sans contredit, ne la désire en Europe; mais si les deux mondes en doivent venir à cette cruelle extrémité, les faits, la situation des deux peuples, et plus encore l'esprit élevé qui préside aux résolutions adoptées par les gouvernements européens permettent d'espérer que la guerre, si elle éclate, ne sera qu'un incident dont les conséquences n'auront point, sur les intérêts commerciaux du continent, l'influence fâcheuse qu'on a pu un instant redouter.

Une dépêche particulière de New-York du 7 décembre porte à notre connaissance les faits suivants :

Des discussions très-vives ont eu lieu à Washington, dans le sein du cabinet.

Trois ministres sur sept ont désapprouvé le secrétaire d'Etat de la marine pour avoir félicité officiellement le commandant du *San Jacinto*; quatre ministres l'ont approuvé.

Le président Lincoln a répondu, le 15, à une députation du Sénat, que dans les graves questions qui s'agitent il s'efforcera de mettre sa politique en rapport avec les vœux du Congrès.

Le général Mac-Clellan, qui commande l'armée du Nord en remplacement du général Scott, a écrit, dit-on, au président Lincoln pour lui exprimer ses regrets de l'acte commis vis-à-vis du *Trent*. Il a ajouté que son opinion était celle de ses compagnons d'armes.

A la date du 7, les frégates à vapeur la *Bellone* et la *Pomone*, les corvettes à vapeur le *Catinal* et le *Gassendi* et l'avisos à vapeur le *Surcouf*, de la marine française, étaient mouillés dans le port de New-York, où d'autres navires de guerre de la même nation étaient prochainement attendus.

(Patrie.)

On annonce que le *Royal-West-India-Mail-Company*, de Londres, a transmis à ses agents dans les Antilles, l'ordre de ne plus vendre de charbon aux steamers américains. Ces américains avaient, en effet, l'habitude de passer par les Antilles pour se rendre en Europe, et d'y faire leurs chargements. C'est une faculté qui leur est enlevée maintenant. — Havas.

Le 17 décembre, à Vienne, le ministre des finances a présenté un exposé détaillé de son administration dans les années 1860 et 1861.

En 1860, le déficit s'élevait à 65 millions de florins, se couvrant par l'indemnité de la dette lombarde, par les versements de l'emprunt, et par l'émission de bons hypothécaires. Le déficit de l'année 1861 monte à 159 1/2 millions de florins à la place d'un excédant de 40 millions prévu dans les dépenses.

Ce déficit a été produit par des dépenses supplémentaires de 50 millions dans le budget de la

FEUILLETON

SOUVENIRS DE SI ISSE.

LISBETH.

NOUVELLE.

(Suite.)

XIV.

Le lendemain, dès l'aube, Ludwig était à la porte de l'hôtel, avec un autre guide et trois chevaux, dont on devait porter nos bagages. D'où nous étions, on ne pouvait apercevoir la demeure de Lisbeth; mais le comte en connaissait la direction, et tandis que les guides s'occupaient des chevaux, il y envoyait un baiser si brûlant qu'il dut parvenir à son adresse. Nous fûmes bientôt à Brienz, d'où nous partîmes après le déjeuner pour passer le Brunig.

Arrivés au versant de la montagne, nous mîmes pied à terre et descendîmes dans le bois un escalier très-long qui nous conduisit directement à Longhorn, tandis que nos guides, qui arrivèrent après nous, suivaient la pente et les détours du chemin.

Après le dîner, nous nous séparâmes de Ludwig, qui

parut nous regretter. Le comte lui serra la main; il allait lui parler de Lisbeth, mais je l'arrêtai à temps. Je dis à Ludwig : — Presses comme nous le sommes, nous n'aurons vu cette fois qu'une petite partie de la Suisse; aussi, je compte revenir et je passerai certainement par Meyrenghen.

Nous prîmes un char à Longhorn et nous arrivâmes le soir à Alpenach, située à l'extrémité de l'un des golfes du lac des Quatre-Cantons; nous nous y embarquâmes pour Lucerne. Sur notre barque étaient des étudiants allemands qui allaient au Righi. Notre traversée se fit au clair de lune. L'air était calme et doux, le ciel très-pur; les bords du golfe me parurent charmants.

Nous vîmes à droite la grande silhouette d'une tour gothique dont j'ai oublié le nom. Nos étudiants se mirent à chanter; leur duo tendre et mélancolique me parut adoucir la tristesse du comte. Bientôt le lac s'élargit et nous aperçûmes devant nous Lucerne éclairée. Nous débarquâmes en face de l'hôtel du Cygne, et nous y descendîmes. C'était alors, sinon le meilleur, du moins le plus fréquenté. Il avait devant ses fenêtres le lac; à droite, le mont Pilate; à gauche, le Righi.

Pour distraire un peu l'impatience du comte, je le menai, le lendemain matin, voir les ponts couverts de Lucerne et les peintures grotesques et bizarres dont on a prétendu les orner. Ces ponts, très-lourds, n'ont rien de remarquable que leur ancienneté et leur utilité pour

les habitants. L'un est jete sur un marais et l'autre sur la Reuss, à sa sortie du lac.

L'eau de cette rivière est si limpide qu'on voit plonger jusqu'au fond les poeles d'eau qui y fourmillent. Ces oiseaux sont soignés et respectés à Lucerne comme le sont les cygnes sur les canaux de Lille, et les pigeons de la place Saint-Marc à Venise. Les poeles d'eau font leurs nids dans le marais et y élèvent leurs petits; puis elles se répandent sur les bords du lac et sur la Reuss.

Nous nous fîmes conduire au Lion de Lucerne, à quelque distance de la ville. Cette sculpture remarquable a été exécutée sous la direction de Thorswalden. Ce lion mourant est une allégorie touchante du massacre des Suisses aux Tuileries, le 10 août. Les noms des victimes sont gravés sur la pierre. La même pensée nous vint à tous deux, à cette sanglante époque, le régiment du colonel Müller n'était pas en garnison à Paris!

Entre Lucerne et le Righi, et presque en face du golfe d'Alpenach, le lac en forme un autre qu'il faut contourner pour aller, par Arth, faire l'ascension du Righi. Nous nous rendîmes en char au village, où nous prîmes des chevaux et des guides. Avant d'y arriver, nous visitâmes, dans la plaine, la chapelle qu'on a construite au lieu même où Guillaume Tell perça d'une flèche Gessler, le tyran de sa patrie.

Arrivés au sommet du Righi, je pelé le *Culm*, nous y

guerre, de 7 millions et demi dans le budget de la marine, par une perte de 10 millions dans le prélèvement des impôts en Hongrie. On a couvert ce déficit par l'indemnité de la dette lombarde, par les versements de l'emprunt, par l'émission de bons hypothécaires et de papier-monnaie, ainsi que par des dépôts.

Le ministre des finances soumet en même temps à la chambre les pièces justificatives pour l'administration financière de 1861, et le projet du budget de 1862.

Ni le budget de la guerre ne saurait être définitivement limité à cause du développement à donner à la marine, ni le budget de l'intérieur à cause de l'organisation projetée de l'administration civile. L'administration civile est portée au budget de 1862 pour 99 3/4 millions; la guerre et la marine pour 105 1/2; l'intérêt de la dette publique pour 106 1/2; l'amortissement de la dette pour 18 1/4; enfin, garantie des intérêts et la perte dans le change de la monnaie pour 22 millions.

Ces dépenses seront couvertes par les contributions directes pour 105 1/2; les contributions indirectes pour 176 1/2 millions; revenus de l'Etat pour 7 1/2, ainsi que par d'autres revenus s'élevant à 7 millions.

Il en résulterait un déficit de 58 millions. Cependant, l'armée exigera en sus des dépenses extraordinaires montant à 45 millions, et la marine des dépenses également extraordinaires s'élevant à 7 1/4 millions. La distribution de ce déficit en deux grandes divisions indique le mode que l'on emploiera à le couvrir.

D'abord, on annonce une augmentation des ressources par la voie des contributions, ensuite on aura recours au crédit. Les nouvelles opérations de crédit ne sont pas indiquées, attendu que des sommes considérables d'emprunts déjà émis ne sont pas encore souscrites et se trouvent en nantissement à la banque nationale. Les moyens de couvrir ce déficit seront donc inséparables de la question de banque et de la question relative à la valeur monétaire; ils consisteront principalement dans la restriction apportée à la circulation des billets de banque.

La base fondamentale sur laquelle on réglerait la situation de la banque serait, d'après l'exposé financier, la prolongation des privilèges de la banque, l'amortissement jusqu'à 1870 de la dette résultant de l'établissement du taux légal de Vienne, le remboursement au comptant, en vingt rentes mensuelles, de la dette contractée en lingots d'argent en annulant l'emprunt de Londres. Le restant de la dette, 189 millions, se partagerait en emprunts ne portant pas intérêts, et non remboursables pour la durée du privilège, et la dernière partie de la dette s'amortirait par les obligations non encore émises de l'emprunt de 1860.

Puis on procéderait à la vente successive des domaines de l'Etat. Le restant de l'emprunt de 1860 serait mis entre les mains de l'administration des finances; la banque s'engagerait à vendre ses effets pour retirer les billets de banque de la circulation, et pour fixer la dernière limite entre la circulation des billets et l'encaisse métallique.

trouvâmes un hôtel entièrement construit en sapin où nous devions passer la nuit. Avant le souper, nous eûmes le temps de nous promener sur la pelouse et de voir Lucerne à nos pieds, brillante de lumières. Sur nos têtes, le ciel était pur et semé d'étoiles; heureux présage pour le lever du soleil dont nous voulions être témoins!

Le matin suivant, aux premières lueurs de l'aube, le cor des Alpes retentit dans les corridors et nous reveilla dans nos chambrettes. Nous nous levâmes à la hâte; l'hôtel contenait de nombreux touristes et nous accourûmes tous sur l'esplanade, hommes et dames, dans les costumes les plus divers. Quelques-uns, craignant de n'être pas promptement vêtus, s'étaient drapés dans leurs couvertures de laine. Pour nous, qui étions prévenus du froid piquant qu'on éprouve sur le Culm, nous étions munis de nos manteaux.

Cependant l'aurore blanchissait l'horizon. Un point lumineux, une vive étincelle jaillit derrière le sommet de l'une des montagnes. Le cor des Alpes retentit de nouveau; le soleil se leva lentement, tout s'éclaira de ses rayons, la chaîne des Alpes parut dans sa splendeur, les glaciers étincelèrent. En nous retournant, nous vîmes successivement onze lacs se dégager des vapeurs du matin et s'étendre sous nos yeux; c'était un spectacle magique!

Avant de quitter le sommet du Righi, nous vîmes à nos

L'exécution de tous ces engagements serait placée sous le contrôle du Reichsrath.

Les négociations sur ces bases se poursuivent actuellement avec la banque, et on en attend un résultat définitif vers la fin du mois de janvier. Ce résultat dépendra de la somme disponible pour l'amortissement du déficit.

Le ministre des finances, en déclarant que les propositions qui seront faites à ce sujet seront présentées en même temps que les propositions pour la réorganisation de la banque, soumet à la chambre des projets de loi sur l'abolition des droits de transit, sur une modification des lois sur les eaux-de-vie et sur l'impôt des mines.

Sur la motion de M. de Pillersdorf, une commission de neuf membres est chargée du rapport sur ces propositions faites par le gouvernement. — Havas.

On écrit des frontières de Pologne :

L'autorité, depuis l'arrestation de l'administrateur du diocèse de Varsovie, rend les curés et supérieurs des couvents, responsables de la fermeture prolongée des églises. Le gardien des Bernardins a été emprisonné pour avoir refusé d'ouvrir son église.

L'église des Basiliens du rite grec uni a été ouverte de force, les cierges allumés par les soldats. On a ordonné aux prêtres d'officier.

Le 14, une perquisition a été faite dans les bureaux de la Banque et de la commission des finances; deux employés ont été arrêtés; deux autres sont en fuite.

Les persécutions se multiplient en Volhynie, les prisons de Kiew et de Zitomir sont pleines. 40 étudiants de l'Université de Kiew ont été envoyés en Sibérie. — Havas.

Des lettres de Constantinople du 11 décembre disent que la crise est arrivée à son paroxysme. La livre turque étant montée à 350 piastres, toutes les boutiques sont fermées, même celles des boulangers qui refusent de vendre. Les mêmes lettres ajoutent que beaucoup de personnes émigrent et que le peuple commence à murmurer hautement contre le sultan. Les ministres ne se montrent pas, ils attendent Fuad pacha, dont l'arrivée a été retardée parce qu'il a dû se rendre à Jérusalem. Toutes choses sont suspendues jusqu'à l'arrivée du grand visir.

On craint que l'exaspération qui règne contre les agitateurs ne rejaillisse sur les chrétiens, et des troubles pourraient éclater si Fuad pacha tardait encore à venir. — Havas.

On écrit de Gènes que la majorité de l'assemblée des comités du *Provedimento* composée par Bertani, Jaffi, Nicotera et autres membres de l'extrême-gauche ayant délibéré que l'élection des membres du comité central appartient à l'assemblée, bien que ce comité ait été composé par Garibaldi, a décidé ensuite que l'autorité de l'assemblée est supérieure à celle du général.

Le *Corriere Mercantile* constate que ce vote établit une scission complète entre Garibaldi et les chefs de la majorité de l'assemblée des comités. — Havas.

pieds la vallée de Goldau, jadis si florissante, maintenant déserte et désolée. Quelques années auparavant, la montagne située en face du Righi, de l'autre côté de la vallée, détrempée par les pluies et la fonte des neiges, avait glissé tout à coup sur les rochers en pente qui lui servaient de base, et elle avait tout englouti dans sa chute, villages, habitants et troupeaux!

Nous revînmes à Lucerne par Weighis. En débarquant, nous courûmes à la poste; nous n'y trouvâmes point encore de lettre. Le colonel était dans une agitation fiévreuse; j'eus bien de la peine à lui faire comprendre que M<sup>me</sup> de Merval n'avait pu, de prime abord, décider Lisbeth à la suivre; qu'il fallait le temps à tout; il se résigna enfin, mais il fut triste toute la soirée, et, malgré mes efforts, la conversation languit plus d'une fois.

XV.

Le temps nous favorisait. Le lendemain, sous un ciel sans nuages, nous traversâmes le lac dans toute sa longueur pour nous rendre à Fluelen. Nous passâmes près de la chapelle qu'on a élevée sur le rocher où Guillaume Tell s'élança, pendant un violent orage, en repoussant du pied la barque de Gessler.

Puis, on nous montra, sur l'autre rive, le Grutty, petite prairie à jamais célèbre par le serment des trois Suisses. Les bords du lac, tour à tour riants et sauvages, devinrent plus escarpés en approchant de Fluelen. A

Si l'on en croit les *Nationalités*, M. Ratazzi se proposerait de donner sa démission des fonctions de président de la Chambre. Le fait paraît peu probable, et nous ne reproduisons cette nouvelle qu'à titre d'information.

Les journaux anglais sont unanimes dans l'expression des regrets que leur inspire la mort du prince Albert. La population a pris au deuil de la famille royale une part bien naturelle, lorsqu'on songe aux sympathies respectueuses dont Son Altesse Royale était l'objet.

L'*Express* se déclare autorisé à annoncer que les funérailles du prince-époux auront lieu lundi prochain, à midi, dans la chapelle de Saint-Georges, à Windsor. Ces funérailles auront un caractère privé.

Le *Sun* annonce la dissolution du Parlement ionien. (La Patrie.)

On lit en tête du bulletin politique du *Moniteur* :

Diverses correspondances insérées dans les journaux étrangers persistent avec une incroyable obstination à propager des bruits de modifications ministérielles. Tantôt tel ministre offrirait sa démission, tantôt tel autre personnage aurait refusé un ministère qui lui aurait été offert, tantôt il y aurait un échange de portefeuilles; tantôt, enfin, le ministre disparaîtrait par la suppression même du département ministériel. Tous ces bruits qu'on colporte au dehors n'ont aucune espèce de fondement. Non-seulement rien ne les autorise, mais ils n'ont pas même l'apparence de la réalité, et rien, dans les faits, ne donne à ces inventions l'ombre d'un prétexte.

Il est arrivé, dans d'autres temps, que des remaniements ministériels devenus probables ont ouvert la voie à des conjectures plus ou moins hasardées. Mais aujourd'hui rien n'explique les commérages de la presse étrangère. Depuis le décret du 14 novembre, il n'a pas été une seule fois question de changement ministériel; aucun ministre n'a présenté sa démission, aucune offre de portefeuille n'a été faite; en un mot, aucune espèce de modification n'a été agitée ni dans les hommes ni dans les choses. Ce démenti catégorique, qui s'applique à tous les bruits répandus sur ce sujet, ne suffira-t-il pas à convaincre les feuilles qui ont servi d'écho à ces bruits, qu'elles ne devraient pas abuser plus longtemps de la crédulité de leurs lecteurs?

Un correspondant de Naples transmet à la *Patrie* de nouveaux détails sur les effets de l'éruption du Vésuve.

A la date du 11 décembre, les quinze cratères qui s'étaient formés au bas du grand cône, à l'extrémité d'un petit manelon couvert de chênes et de châtaigniers, ne lâchaient plus ni lave ni matière volcanique. Il s'en échappait seulement des vapeurs sulfureuses. Aussi, les curieux, les étrangers surtout, s'enhardissaient-ils à suivre les guides pour contempler de plus près le spectacle de ce bouleversement. Malgré les grondements souterrains du volcan, on les voyait s'avancer à la file par un sentier étroit; ils mar-

notre droite, un grand golfe se détachait du lac dans une direction différente de la nôtre, et ajoutait encore à la variété du paysage.

A Fluelen, nous prîmes un char pour Altorf; nous voulions voir cette petite ville et la place où Guillaume Tell eut le bonheur et l'adresse de percer de sa flèche la pomme qu'on avait placée sur la tête de son fils par ordre de Gessler.

Au retour, notre admiration pour le lac des Quatre-Cantons s'accrut encore. Ses ondes étaient calmes et pures. Des teintes de lumière et d'ombre variaient sans cesse le charme de ses bords. Je les faisais remarquer au colonel qui, lui, songeait sans cesse à Lisbeth...

J'ai traversé ce lac dans chacun de mes voyages, et par des temps bien divers; je l'ai vu tour à tour sous un soleil splendide, par la pluie et presque la tempête. A mon retour d'Italie, après avoir descendu le Saint-Gothard, j'ai vu ses rives blanchies par les premières neiges d'octobre. Beau lac, si pittoresque, si riche de souvenirs, ne te reverrai-je donc plus?!

XVI.

En débarquant à Lucerne, nous courûmes à la poste, et cette fois nous y trouvâmes une lettre de M<sup>me</sup> de Merval. Elle m'était adressée, mais je la donnai au comte. En la lisant, on devinera mieux sa joie que je ne pourrais l'exprimer. Cette lettre était datée de Meyrenghen;

chaient sur des scories encore chaudes. Mais qu'importait les chaussures brûlées : les guides promettaient de satisfaire leur curiosité et de les mener sur les bords des gouffres qui, la veille encore, vomissaient des torrents de lave enflammée.

» Dès qu'on atteignait le monticule qui domine la première bouche, le regard embrassait, au couchant, entre les îles de Capri et de Procida, une suite de cratères, la plupart géminés ou accouplés deux à deux. Tous ont la forme d'un entonnoir ovale. L'ouverture du plus grand cratère a un diamètre d'au moins quarante centimètres. C'est dans un vaste terrain, planté de vigues, de caroubiers, de muriers et de figuiers, appartenant à Giuseppe Lanicano, que le sol violemment ébranlé, s'est soulevé et déchiré. La lave et des matières volcaniques s'y sont frayé un passage par quinze cratères.

Des blocs mesurant soixante-dix centimètres cubes ont été projetés à deux cents mètres de distance. Un grand nombre, du poids de vingt à cinquante kilog., ont été lancés sur la lave provenant de l'ancienne éruption de 1779. C'est à cet endroit qu'un guide de Résina a été tué, dimanche à trois heures et demie du matin. Le torrent de lave ne s'est arrêté qu'à environ trois cent cinquante mètres de Torre del Greco, dans les champs de donna Rosa.

A droite et à gauche des bouches des nouveaux cratères, tous les arbres ont été brisés ou calcinés par les blocs de lave. Le toit de l'habitation du fermier Lanicano, située non loin des nouveaux cratères sur un monticule, est recouvert d'une couche de cendre qui a plus de soixante centimètres d'épaisseur. Pendant l'éruption, les voleurs ont pénétré dans la ferme et ont enlevé tous les instruments aratoires.

» Les colons de Son Eminence le cardinal Riario, archevêque de Naples, ont eu aussi quelques hectares de vigne recouverts par la lave.

» Le grand cratère avait cessé, depuis le 10, de lancer de la cendre et des matières incandescentes, mais les guides qui prétendent le mieux connaître le Vésuve affirment que ce n'est là qu'un temps d'arrêt, et que l'éruption reprendra avec plus de force dans quelques jours.

» Maintenant que le danger semble être passé, de nombreux curieux affluent chaque jour de Naples pour voir les ravages causés par l'éruption.

» Des marchands ambulants n'ont pas tardé à venir s'installer tous près des cratères. Ils vendent des oranges, des figues d'Inde, de l'eau glacée à cinq grains le verre, des cigares Cavour, et surtout des torches pour les spectateurs qui veulent s'en retourner le soir.

» Des artistes, des industriels se sont établis aussi sur ce sol tourmenté. Sous les scories, on a trouvé une lave presque liquide. Des fondeurs en remplissent des moules, d'où sortent en pâte desséchée, les bustes ou les portraits de Garibaldi et de Victor-Emmanuel. On trouve aussi des médaillons de lave représentant l'image de l'Empereur Napoléon, de la reine Victoria et de Pie IX. On y vend même des médaillons de François II et de Marie-Sophie, l'ex-reine de Naples.

la voici :

« Monsieur,  
C'est à vous qu'appartient ma première lettre, car vous m'avez parfaitement renseigné et vous avez conduit admirablement notre grande affaire. Je n'en puis dire autant de mon frère, qui, sans le vouloir, m'a suscité de graves difficultés ; aussi ne lui écrirai-je pas aujourd'hui ; ma lettre vous sera commune.

» Le lendemain au soir de la réception de la vôtre, M. de Merval et moi nous arrivions à Meyrenghen ; nous y avons passé deux jours francs ; nous retournerons demain à Berne, et j'ai tout lieu d'espérer que Lisbeth et Ludwig nous suivront ; je vous fixerai positivement à cet égard avant la fin de ma lettre. Je prévoi qu'elle sera longue, veuillez, monsieur, en prendre votre parti. Quant à mon frère, je n'en dirai jamais assez pour lui.

» Malgré l'esprit de contradiction qui est dans notre nature et qui nous porte toujours (surtout nous autres femmes) à rabattre beaucoup sur les éloges donnés à autrui, j'ai trouvé Lisbeth encore plus belle et plus charmante que vous ne me l'aviez peinte. Je lui ai fait mille amitiés et l'ai emmenée, ainsi que sa tante, dans mon appartement. Nous avons retenu ces dames pendant plus d'une heure ; je questionnai Lisbeth sur elle, sur son frère, et la priai de me raconter leur histoire. Nous causions en allemand à cause de sa tante, cette

» La ville de Torre del Greco, si éprouvée par les deux tremblements de terre qui se sont succédés à peu de jours d'intervalle, est déserte. La plupart des maisons restées rebout menaçaient ruine. On redoutait de nouveaux désastres. Les habitants ont dû abandonner cette cité désolée. L'autorité, voulant prévenir toute catastrophe, a exigé qu'elle fût complètement délaissée.

— Des nouvelles de Naples annoncent que le Vésuve a éprouvé une nouvelle éruption de cendres : le rapport de M. Palmieri constate le soulèvement du sol à Torre del Greco de un mètre environ, si on le mesure sur le niveau de la mer. Quoique l'on s'attende à l'abaissement du sol, on croit que les propriétaires, bien que rassurés sur la fin de l'éruption, ne doivent pas s'empresse de reconstruire les édifices écroulés.

#### FAITS DIVERS

On lit dans le *Moniteur* :

La chambre syndicale des agents de change près la bourse de Paris, a offert à l'Impératrice la somme de 24,000 fr. pour la *Maison Eugène Napoléon*, fondée au faubourg Saint-Antoine par Sa Majesté.

Vivement touchée de cette démarche, l'Impératrice a donné l'ordre au secrétaire de ses commandements de se rendre auprès du président de la chambre syndicale, et de le prier de transmettre ses remerciements à la compagnie qui a témoigné un si généreux intérêt à ses jeunes protégées.

— On écrit de Londres, le 17 décembre, au *Moniteur* :

« La rapidité avec laquelle le prince Albert a été enlevé a causé beaucoup de surprise. Il faut savoir que le prince, depuis deux ans, souffrait d'une maladie organique qui avait ruiné sa constitution. On attribue aussi à l'air de Windsor une certaine influence sur cet accident. Le château, placé sur une colline, est sain, il est vrai, mais la ville est souvent ravagée par des fièvres dangereuses qui ne sont pas sans analogie avec celle dont le prince Albert a été atteint.

» La mort de son père va imposer au prince royal de nouveaux et graves devoirs : la nation a la confiance que l'héritier du trône est à la hauteur de la situation que le prince Albert occupait si bien. Naturellement, le voyage proposé dans la Méditerranée sera retardé et peut-être momentanément abandonné.

» La sympathie que l'Empereur et le peuple français ont témoigné à la famille royale, à l'occasion de cette perte, a touché vivement la nation anglaise.

— On assure que M. Tricaut, capitaine de vaisseau, aide-de-camp de M. le ministre de la marine, est désigné pour prendre le commandement d'une subdivision navale destinée à protéger les intérêts français dans l'Amérique du Nord.

Pour faits divers : P. GONET.

langue étant aussi familière à M. de Merval.

» Lisbeth nous fit son récit avec une grâce et une modestie charmantes. Elle nous parla beaucoup de son père et de sa mère dont elle n'avait qu'un souvenir confus ; elle nous dit toute sa gratitude pour sa tante, qui, à force de s'imposer des privations, avait élevé Ludwig et elle, pauvres orphelins, et pour M. et M<sup>me</sup> Dumont, auxquels ils devaient leur éducation.

» Après force causeries, je dis à Lisbeth que je savais, par la dame de l'hôtel, qu'elle avait une voix charmante, et je la priai de chanter ; elle y consentit de bonne grâce. Sa voix de contralto est admirable et ne demande qu'à être cultivée. J'invitai Lisbeth et la tante Ketty à déjeuner pour le lendemain, en les priant de nous amener Ludwig.

» J'avais un petit salon où le déjeuner fut servi : M. de Merval accueillit Ludwig à merveille. Il lui dit qu'il était tellement charmé de son talent de sculpteur, qu'il désirait l'amener à Paris et le confier à l'un de nos artistes de premier ordre ; qu'il se chargeait de tous les frais de son séjour, et qu'il espérait le décider à se fixer en France. Ludwig, dont je vis sans peine que c'était le vœu le plus cher, se répandit en témoignages de gratitude ; mais il ajouta qu'il était trop nécessaire à sa tante et à sa sœur pour qu'il lui fût possible de s'en séparer.

(La suite au prochain numéro.)

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, 19 décembre. — Aujourd'hui dans la séance de la chambre des députés a été donnée lecture d'une lettre de M. Ratazzi, qui offre sa démission de président de la chambre pour motifs de santé. M. Minghetti propose à la chambre d'exprimer le désir que M. Ratazzi garde ses fonctions au moins jusqu'à la fin de la session. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Un député ayant demandé s'il y avait une communication du gouvernement relativement à la clôture de la session, M. Ricasoli déclara que le ministère ne voudrait pas proroger la chambre sans que les projets présentés aient été discutés.

On mande de Naples à la date d'aujourd'hui : La bande Cipriano-la Gala a été mise en déroute ; il y a eu une centaine de morts, beaucoup de blessés et vingt prisonniers.

L'éruption du Vésuve diminue. — Havas.

#### AVIS.

M. Snaudeau (Auguste-Alexis), sous-lieutenant d'infanterie, jouissant d'une solde de réforme, est invité à se présenter au secrétariat de la Mairie de Saumur, pour une communication qui l'intéresse.

ETAT-CIVIL du 1<sup>er</sup> au 15 novembre 1861.

NAISSANCES. — 2, Henri Defos, rue Beaupaire ; — François Ceppe, rue de Notre-Dame ; — Clémence Antoinette Lieubray, rue de l'Hôtel-de-Ville ; — Frédéric-Henri Pannier, rue Saint-Nicolas ; — 4, Joséphine Hermance Beaumont, rue de la Croix-Verte ; — Henri Théodore-Germain Palla, rue Royale ; — 6, Pierre-Adolphe Guiffard, rue de la Visitation ; — Charles Gros, rue de Fenet ; — Marie-Séraphine Berger, rue de la Chouetterie ; — Georges-René-Maurice Vaillier, rue Cendrière ; — Armand-Constant Brard, place du Champ-de-Foire ; — 7, Louis-Philippe Prieu, gendarmerie de Saumur ; — 11, Rose-Marguerite Pichat, rue des Bouchers ; — Maurice-Alexis Hodinont, grand rue Saint-Nicolas.

MARIAGES. — 4, André Guichard, cavalier de manège, a épousé Louise Peltier, domestique, tous deux de Saumur ; — Julien-Adolphe Menard, menuisier, a épousé Séraphine-Clairise-Belsamine Bouneau, rentière, tous deux de Saumur ; — 5, René Gilbert, cultivateur, domicilié à Varrains, a épousé Sainte-Rosalie-Françoise Julienne, domestique, de Saumur ; — 9, Joseph Joly, journalier, a épousé Jeanne Thibault, domestique, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 2, Jules-Émile Allereau, 18 jours, rue de la Bassée-île ; — Jacques Montais, journalier, 77 ans, à l'Hôpital ; — Eugénie Victorine-Augustine Hauet, rue de Fenet ; — Marie-Adélaïde Moreau, sans profession, 70 ans, veuve de Joseph Lacault, à l'Hôpital ; — 4, Hortence Pirault, couturière, 24 ans, épouse de Charles-Auguste Corbion, rue Saint-Nicolas ; — 5, Joséphine Cret, 9 ans, place de la Bilange ; — 8, Marie Petiteau, sans profession, veuve Guyonard, 85 ans, rue Saint-Nicolas ; — André Chasteau, corroyeur, 69 ans, célibataire, rue du Petit-Pré ; — Louise Chevallier, couturière, 53 ans, épouse de Jean Drais, à l'Hôpital ; — 9, Anne-Gabrielle Pellé, propriétaire, 86 ans, veuve de Gille-Antoine Le Pelley, rue du Puits-Tribouillet ; — Urbain Mariet, marchand de sablon, 73 ans, à l'Hôpital ; — 11, Joséphine-Émilie Cliche-rie, 5 mois, rue du Petit-Genève ; — 12, Jeanne Bouché, sans profession, 62 ans, épouse de Michel Gasnault, rue de la Visitation ; — Camille Clémenceau, 1 jour, à l'Hôpital ; — 15, Marie-Sophie Leblond, sans profession, 72 ans, veuve de Henri Lacour, rue Saint-Nicolas.

#### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

La Bourse ne présente pas de physionomie caractérisée. Elle est soumise à l'influence des appréciations diverses, que renferment les journaux anglais et américains, relativement à l'affaire du Trent. Aussi, en l'absence de symptômes certains, les spéculateurs procèdent ils constamment avec circonspection. Ils hésitent à s'engager, soit à la baisse, soit à la hausse, par la crainte qu'une déclaration de guerre ou une proposition d'arrangement ne vienne suspendre le marché lors de la liquidation.

Les prix, quoiqu'il en soit, ne subissent pas de dépréciation notable. Il est à remarquer que le cours de 67.50 est, pour la rente, l'extrême limite du mouvement rétrograde. Depuis plusieurs années déjà, dans toutes les

circumstances difficiles, il a été réputé un cours d'attente, et l'on est accoutumé à s'y arrêter tant que les événements n'ont pas pris une tournure décisive.

La souscription aux obligations communales s'est ouverte à Paris au milieu d'une affluence considérable. Les nouvelles qui nous parviennent des départements, ne sont pas moins favorables et permettent d'entrevoir pour cette seconde émission un succès au moins égal à celui de la première. Les souscriptions de la province s'expliquent tout naturellement. C'est exclusivement à la province qu'est destiné le produit de l'emprunt communal et en souscrivant à cet emprunt, les capitalistes des départements n'opèrent pas, pour ainsi dire, des déplacements de fonds, puisque ceux qu'ils prêtent leur reviennent sous forme d'avances faites à leurs villes ou communes. C'est un nouvel exemple que l'on peut, tout en veillant à ses propres intérêts, servir en même temps l'intérêt général.

Profitez de l'absence d'affaires et du peu de mouvement de notre marche pour appeler l'attention des capitalistes et des sociétés industrielles sur une maison de

banque qui s'est créée en s'appuyant sur une innovation utile. Un vieux proverbe dit : *L'argent non dépensé est le premier gagné.* Le proverbe a raison, on a souvent et à juste titre reproché aux sociétés industrielles leur insouciance des frais généraux, d'installation, de personnel, etc...

La maison de banque dont nous parlons (Gauthier, Lamotte, Boucher et Co) a été fondée avec ce but spécial d'apporter un concours efficace aux entreprises dont les titres n'ont pas une cote régulière sur le marché, de les protéger contre des dépréciations intéressées, de leur éviter toutes dépenses stériles; elle met à leur disposition un vaste local, se charge pour leur compte de l'émission de leurs actions, du paiement de leurs coupons, dividendes, etc., — en un mot, les représente à Paris. Or, de ce qu'elle représente plusieurs sociétés à la fois, il s'en suit évidemment que les frais généraux n'incombent que partiellement sur chacune d'elles, et que les actionnaires de toutes les sociétés représentées profitent de cette ingénieuse économie. Ajoutons que cette maison, ayant le but unique que nous venons de signaler, ne

fait, pour son propre compte, aucune opération industrielle.

Nous avons eu utile de lire, ressortir cette idée nouvelle, que nous pensons devoir être féconde en heureux résultats, dans un bulletin destiné à éclairer les capitalistes sur leurs véritables intérêts; eux aussi pourront profiter de cet avantageux intermédiaire pour faire valoir leurs fonds, et percevoir leurs revenus de la façon la moins coûteuse possible. — E. DUTH.

(Correspondance hebdomadaire.)

BONNES DU 19 DÉCEMBRE.

5 p. 6/0 hausse 10 cent. — Ferme à 67 20  
4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Ferme à 94 65

BONNES DU 20 DÉCEMBRE

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 67 30.  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 94 65.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE GASNAULT.

Les créanciers de la faillite du sieur Gasnault, aubergiste à Saumur, sont invités, conformément à l'article 492 du Code de commerce (loi du 28 mai 1838), à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs dûment enregistrés, dans le délai de vingt jours, à compter de ce jour, au syndic de la faillite, M. Cormery, agent d'affaires, demeurant à Saumur, et à lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce le vendredi 24 janvier prochain, à midi.

Le greffier du tribunal de commerce,

(655) Th. Busson.

### Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE GATELLIER.

Les créanciers de la faillite du sieur Isidore Gatellier, négociant, demeurant à Saumur, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce, à se trouver le mardi 24 décembre courant, à une heure du soir, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic.

Le greffier du tribunal de commerce,

(656) Th. Busson.

### ARBRES A VENDRE.

Le dimanche 29 décembre 1861, à une heure de l'après-midi, il sera vendu, sur la ferme de M. de Beau champ et de M. de La Loge, dans l'île Dussol, commune de Saumur,

37 beaux pieds de Peupliers d'Italie et 39 pieds d'Ormeaux d'Etausse, plantes sur ladite ferme.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Fouquet, rue Basses-Perrières, n° 10, à Saumur. (657)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

### A VENDRE PAR ADJUDICATION.

Le dimanche 22 décembre 1861, à midi, à Saumur, en l'étude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire.

### UNE PIÈCE DE TERRE.

Nommée la *Pièce du Bois*, située commune de Neuillé, comprise au cadastre, sous les numéros 808, 809, 810, 811, 813, 814 et 815 S. B., contenant 4 hectares 62 ares, joignant MM. Joulain, Renard, Boujil, Lèhou, Duperré.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (623)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Ensemble ou séparément :

Une MAISON neuve, ayant façade sur la rue de l'ancienne Gare, avec jardin derrière.

Une MAISON, ayant façade sur la rue Farouelle, avec servitudes, derrière la précédente.

S'adresser audit notaire. (624)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, successeur de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

### A VENDRE

### UN JARDIN.

Situé à Saumur, rue St Nicolas, 72, appartenant à M. et M<sup>me</sup> Stelwagen, et contenant environ 150 mètres de superficie.

S'adresser pour tous renseignements à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire priseur à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 22 décembre 1861, à midi et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, chez le sieur Berger, cafetier à la Croix-Verte, route de la Ronde, à la vente publique aux enchères de son matériel et de son mobilier.

Il sera vendu :

Lits, couvertures, matelas, éredons, linge, effets, pendules, glaces, commodes, chaises, tables, un très-beau billard, bols à punch, verres, carafons, etc., charrette, une bonne jument, harnais, charrette à bras, voiture, foin, luzerne, avoine, 500 bouteilles de vin rouge, 5 fûts contenant du cognac, eau-de-vie et absinthe, quantité de liqueurs et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> BAUDRY, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

### A VENDRE

A L'AMIABLE.

Une MAISON, située au bourg de Varennes-sous-Montsoreau, connue sur le nom d'Auberge du *Cheval Blanc*, placée à l'entrée du bourg en venant de Saumur, et dans une position très-avantageuse pour une auberge :

Elle comprend un rez-de-chaussée, un premier étage, de vastes greniers, et de nombreuses servitudes, cour et petit jardin

Elle comprend également un établissement de boulangerie et tous ses accessoires, que l'on pourrait céder avec la maison, si l'acquéreur le désirait.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. Auguste Jacob, propriétaire de la maison, et qui l'habite, ou à M<sup>e</sup> BAUDRY, notaire à Varennes.

### A VENDRE

### UNE OU DEUX MAISONS

AU CHOIX.

Situées à Saumur, rue Courcouronne, n° 10 et 12.

### ET UNE MACHINE

à broyer le plâtre.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire. Toutes facilités pour les paiements. (608)

### A VENDRE

### OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite ou à la St-Jean prochaine.

### UNE VASTE MAISON

PROPRE AU COMMERCE,

Contenant de grands magasins, celliers, caves, remises, écurie, cours, etc.

Cette maison, située sur le quai de Limoges, à Saumur, était occupée par M. EDOUARD BOUTET.

Pour visiter la maison, s'adresser, sur les lieux, jusqu'à Noël prochain, et, plus tard, à M. BOUTET-BRUNEAU, rue de la Levée-d'Enceinte, à qui il faudra également s'adresser pour traiter. (585)

### A CEDER DE SUITE

### UNE PETITE AUBERGE

TRÈS-BIEN ACHALANDÉE.

Située dans un des bons quartiers de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

### MAISON

### A LOUER PRÉSENTEMENT

Située place de l'Hôtel-de-Ville, n° 20.

S'adresser à M. COGNARD, sur les Ponts. (626)

### A LOUER DE SUITE

### MAISON

Avec Écurie et Remise.

Située rue des Forges, n° 10.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

En envoyant cinq francs, en un mandat sur la poste, à l'ordre de M. COURTOIS, directeur de

### L'HISTOIRE DES COMMUNES DE FRANCE, 8, rue Rochechouart, à Paris,

Sur le prix du 1<sup>er</sup> volume, le souscripteur recevra successivement toutes les livraisons du 1<sup>er</sup> volume de cet ouvrage,

### VÉRITABLE MONUMENT NATIONAL

Elevé à toutes les GLOIRES de la FRANCE.

Prime accordée aux souscripteurs jusqu'au 31 janvier 1862.

Chaque souscripteur recevra en outre, à titre de prime, pour vingt francs de livres à son choix et par lui désignés, ou de musique ou de gravures.

On reçoit le prospectus en envoyant 60 centimes en t.n.b. esposte, et une livraison en envoyant 3 francs.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le